

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent Cuve d'analyse, 1/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-1

Page 1 de 10

Date de création: 18.10.2005

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

LCK 354 Silber/Silver/Argent Cuve d'analyse, 1/3

UFI: 27NE-3F27-6807-5J18

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 * Fax +33 (0) 1 69 67 34 99
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA
Motstraat 54
B-2800 Mechelen
Tel. +32 15 42 35 00 * Fax +32 15 41 61 20
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE
Rorschacherstrasse 30a
CH-9424 Rheineck
Tel. +41 (0)848 55 66 99
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine
MA-Casablanca 20000
Tél. +212 (0) 522 97 95 75
e-mail: info-mena@hach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 2

Mentions de danger:

Provoque de graves lésions des yeux.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent Cuve d'analyse, 1/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-1

Page 2 de 10

Date de création: 18.10.2005

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement (CE) n° 1272/2008
Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

 Acide éthylènediaminetétraacétique sel disodique dihydraté
 Sodium dodécylsulfate

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:

Mentions de danger

 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
 P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
 P305+P351+P338 **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3. Autres dangers

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
6381-92-6	Acide éthylènediaminetétraacétique sel disodique dihydraté			10-12 %
	205-358-3			
	Acute Tox. 4, STOT RE 2; H332 H373			
151-21-3	Sodium dodécylsulfate			3-5 %
	205-788-1			
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H302 H315 H318 H412			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent Cuve d'analyse, 1/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-1

Page 3 de 10

Date de création: 18.10.2005

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.
En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.
Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale/nationale (voir section 13).
Enlever avec un absorbant inerte.
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

6.4. Référence à d'autres rubriques

13. Considérations relatives à l'élimination

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent Cuve d'analyse, 1/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-1

Page 4 de 10

Date de création: 18.10.2005

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Préventions des incendies et explosion

- Aucun à notre connaissance.
- Voir également section 5

Information supplémentaire

- Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
- Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Éviter le contact avec les yeux.
- Protéger la peau en appliquant une pommade.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

- Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Substances chimiques de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Mesures d'hygiène

- Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.
- Pratiques générales d'hygiène industrielle.
- S'assurer que les systèmes de rinçage des yeux et les douches de sécurité soient situés près de la place de travail.
- Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Protection des yeux/du visage

- Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

- Protéger la peau en appliquant une pommade.
- Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. En cas d'immersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revêtement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0,20 mm Temps de rupture: >30 Min.
- Consulter le fournisseur si le produit doit être utilisé pour des applications spéciales, p.e. dans l'industrie alimentaire ou pour une utilisation à des fins hygiéniques, médicales ou chirurgicales.

Protection de la peau

- Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection respiratoire

- Veiller à une ventilation adéquate. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent Cuve d'analyse, 1/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-1

Page 5 de 10

Date de création: 18.10.2005

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	solide (lyophilisé)
Couleur:	incolore
Odeur:	inodore
pH-Valeur (à 20 °C):	5,5

Modification d'état

Point de fusion:	donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non applicable
Point de sublimation:	donnée non disponible
Point de ramollissement:	donnée non disponible
Point d'écoulement:	non applicable
:	donnée non disponible
Point d'éclair:	non applicable

Inflammabilité

solide:	donnée non disponible
gaz:	donnée non disponible

Dangers d'explosion

donnée non disponible

Limite inférieure d'explosivité:	donnée non disponible
Limite supérieure d'explosivité:	donnée non disponible
Température d'inflammation:	donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité

solide:	donnée non disponible
gaz:	donnée non disponible

Température de décomposition: donnée non disponible

Propriétés comburantes

donnée non disponible

Pression de vapeur:	donnée non disponible
Pression de vapeur:	donnée non disponible
Densité:	non applicable
Densité apparente:	donnée non disponible
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	soluble

Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage:	non applicable
Viscosité dynamique:	non applicable
Viscosité cinématique:	non applicable
Durée d'écoulement:	non applicable
Densité de vapeur:	non applicable
Taux d'évaporation:	non applicable

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent Cuve d'analyse, 1/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-1

Page 6 de 10

Date de création: 18.10.2005

Épreuve de séparation du solvant: non applicable

Teneur en solvant: non applicable

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucun à notre connaissance.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Information supplémentaire

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas d'information toxicologique disponible.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
6381-92-6	Acide éthylènediaminetétraacétique sel disodique dihydraté				
	orale	DL50 mg/kg	>2000	rat	
	inhalation vapeur	ATE	11 mg/l		
	inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l		
151-21-3	Sodium dodécylsulfate				
	orale	DL50 mg/kg	977	rat	

Irritation et corrosivité

Provoque de graves lésions des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent Cuve d'analyse, 1/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-1

Page 7 de 10

Date de création: 18.10.2005

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Acide éthylènediaminetétraacétique sel disodique dihydraté)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
6381-92-6	Acide éthylènediaminetétraacétique sel disodique dihydraté					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 320 mg/l	96 h	Poecilia reticulata (Guppie)	IUCLID	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l 10-100	72 h			
151-21-3	Sodium dodécylsulfate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l 7,97	96 h	CL50/96h/Brachydani o rio		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 20 mg/l	72 h			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l 3,15	48 h			

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.4. Mobilité dans le sol

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'effet connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement. (nur bei Küvettentest, nicht Hach und GE)

Code d'élimination des déchets - Produit

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent Cuve d'analyse, 1/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-1

Page 8 de 10

Date de création: 18.10.2005

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

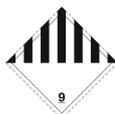
160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

En accord avec les réglementations locales et nationales. Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU: UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: TROUSSE CHIMIQUE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 9



Code de classement: M11
Dispositions spéciales: 251 340
Quantité limitée (LQ): SP251
Quantité exceptée: SP340
Catégorie de transport: 2
N° danger: -
Code de restriction concernant les tunnels: E

Transport fluvial (ADN)**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Non testé

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 9

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

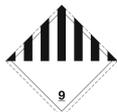
LCK 354 Silber/Silver/Argent Cuve d'analyse, 1/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-1

Page 9 de 10

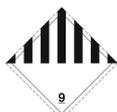
Date de création: 18.10.2005



Marine polluant: -
Dispositions spéciales: 251, 340
Quantité limitée (LQ): See SP251
Quantité exceptée: SP340
EmS: F-A, S-P

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: A44 A163
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 kg
Passenger LQ: Y960
Quantité exceptée: E0
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 960
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 10 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 960
IATA-Quantité maximale (cargo): 10 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Oui



Matières dangereuses: Sodium dodécylsulfate
Acide éthylènediaminetétraacétique sel disodique dihydraté

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Utiliser un équipement de protection individuelle.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans rapport

Information supplémentaire

Ce produit fait partie d'un ensemble. L'information dans cette section concerne l'ensemble comme un tout.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent Cuve d'analyse, 1/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-1

Page 10 de 10

Date de création: 18.10.2005

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Date de révision 26.01.2022

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 3, 4, 7, 11

Date de révision 30.03.2020

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 11, 15, 16

Date de révision 20.03.2017

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 14

Révision: 27.03.2015

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 11, 16

Révision: 13.03.2014

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 4-16

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
STOT RE 2; H373	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent, LCK354 A 2/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-2

Page 1 de 9

Date de création: 04.01.2006

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

LCK 354 Silber/Silver/Argent, LCK354 A 2/3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 * Fax +33 (0) 1 69 67 34 99
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA
Motstraat 54
B-2800 Mechelen
Tel. +32 15 42 35 00 * Fax +32 15 41 61 20
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE
Rorschacherstrasse 30a
CH-9424 Rheineck
Tel. +41 (0)848 55 66 99
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine
MA-Casablanca 20000
Tél. +212 (0) 522 97 95 75
e-mail: info-mena@hach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

2.2. Éléments d'étiquetage**Conseils supplémentaires**

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3. Autres dangers

donnée non disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent, LCK354 A 2/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-2

Page 2 de 9

Date de création: 04.01.2006

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
7732-18-5	Eau			>70 %
	231-791-2			
64-19-7	acide acétique à ... %			<3 %
	200-580-7	607-002-00-6		
	Flam. Liq. 3, Skin Corr. 1A; H226 H314			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques et facteurs M

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques et facteurs M		
64-19-7	200-580-7	acide acétique à ... %	<3 %
	Skin Corr. 1A; H314: >= 90 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 25 - < 90 Skin Irrit. 2; H315: >= 10 - < 25 Eye Irrit. 2; H319: >= 10 - < 25		

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'effet connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent, LCK354 A 2/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-2

Page 3 de 9

Date de création: 04.01.2006

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Moyens d'extinction inappropriés

Sans limitation

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

13. Considérations relatives à l'élimination

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Laver soigneusement après manipulation.

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Préventions des incendies et explosion

Voir également section 5

Information supplémentaire

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent, LCK354 A 2/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-2

Page 4 de 9

Date de création: 04.01.2006

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
64-19-7	Acide acétique	10	25		VLE (15 min)	

Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. En cas d'immersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revêtement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0,20 mm Temps de rupture: >30 Min.

Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection respiratoire

Veiller à une ventilation adéquate. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide	
Couleur:	incolore	
Odeur:	inodore	
pH-Valeur (à 20 °C):		6

Modification d'état

Point de fusion:	non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	donnée non disponible
Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable
Point d'écoulement:	donnée non disponible
:	donnée non disponible
Point d'éclair:	non applicable

Inflammabilité

solide: donnée non disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent, LCK354 A 2/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-2

Page 5 de 9

Date de création: 04.01.2006

gaz: donnée non disponible

Dangers d'explosion

donnée non disponible

Limite inférieure d'explosivité:

donnée non disponible

Limite supérieure d'explosivité:

donnée non disponible

Température d'inflammation:

donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité

solide:

donnée non disponible

gaz:

donnée non disponible

Température de décomposition:

donnée non disponible

Propriétés comburantes

donnée non disponible

Pression de vapeur:

donnée non disponible

Pression de vapeur:

donnée non disponible

Densité (à 20 °C):

1,2 g/cm³

Densité apparente:

non applicable

Hydrosolubilité:

soluble

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage:

donnée non disponible

Viscosité dynamique:

donnée non disponible

Viscosité cinématique:

donnée non disponible

Durée d'écoulement:

donnée non disponible

Densité de vapeur:

donnée non disponible

Taux d'évaporation:

donnée non disponible

Épreuve de séparation du solvant:

donnée non disponible

Teneur en solvant:

donnée non disponible

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:

donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent, LCK354 A 2/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-2

Page 6 de 9

Date de création: 04.01.2006

Information supplémentaire

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Pas d'information toxicologique disponible.

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode	
64-19-7	acide acétique à ... %					
	orale	DL50 mg/kg	3310	Rat	GESTIS	

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Pas d'information écologique disponible.

N° CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode	
64-19-7	acide acétique à ... %						
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	65 mg/l	48 h	Daphnia magna	Janssen et al	

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
64-19-7	acide acétique à ... %	-0,17

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent, LCK354 A 2/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-2

Page 7 de 9

Date de création: 04.01.2006

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'effet connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement. (nur bei Küvettentest, nicht Hach und GE)

Code d'élimination des déchets - Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

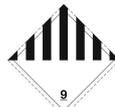
L'élimination des emballages contaminés

En accord avec les réglementations locales et nationales. Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	UN 3316
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	TROUSSE CHIMIQUE
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	9
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	II
Étiquettes:	9



Code de classement:	M11
Dispositions spéciales:	251 340
Quantité limitée (LQ):	SP251
Quantité exceptée:	SP340
Catégorie de transport:	2
N° danger:	-

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent, LCK354 A 2/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-2

Page 8 de 9

Date de création: 04.01.2006

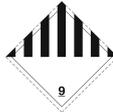
Code de restriction concernant les tunnels: E

Transport fluvial (ADN)**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Non testé

Transport maritime (IMDG)

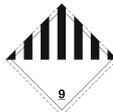
14.1. Numéro ONU: UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 9



Marine polluant: -
Dispositions spéciales: 251, 340
Quantité limitée (LQ): See SP251
Quantité exceptée: SP340
EmS: F-A, S-P

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: A44 A163
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 kg
Passenger LQ: Y960
Quantité exceptée: E0
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 960
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 10 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 960
IATA-Quantité maximale (cargo): 10 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans rapport

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent, LCK354 A 2/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-2

Page 9 de 9

Date de création: 04.01.2006

Information supplémentaire

Ce produit fait partie d'un ensemble. L'information dans cette section concerne l'ensemble comme un tout.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Date de révision 26.01.2022

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 7, 11

Date de révision 30.03.2020

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 15

Date de révision 20.03.2017

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 11, 14

Révision: 27.03.2015

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2,16

Révision: 12.03.2014

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 4-13, 15,16

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent, LCK354 B 3/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-3

Page 1 de 11

Date de création: 04.01.2006

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

LCK 354 Silber/Silver/Argent, LCK354 B 3/3

UFI: F2PE-4FY6-8805-SXUW

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 * Fax +33 (0) 1 69 67 34 99
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA
Motstraat 54
B-2800 Mechelen
Tel. +32 15 42 35 00 * Fax +32 15 41 61 20
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE
Rorschacherstrasse 30a
CH-9424 Rheineck
Tel. +41 (0)848 55 66 99
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine
MA-Casablanca 20000
Tél. +212 (0) 522 97 95 75
e-mail: info-mena@hach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 2

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent, LCK354 B 3/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-3

Page 2 de 11

Date de création: 04.01.2006

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement (CE) n° 1272/2008
Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

alcool éthylique, éthanol

Mention Danger

d'avertissement:
Pictogrammes:

Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3. Autres dangers

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
64-17-5	alcool éthylique, éthanol			>99 %
	200-578-6	603-002-00-5	01-2119457610-43	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 2; H225 H319 H336 H373			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent, LCK354 B 3/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-3

Page 3 de 11

Date de création: 04.01.2006

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

- Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
- Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation

- Amener la victime à l'air libre.
- Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

- Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
- Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Après contact avec les yeux

- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

- Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- effets irritants, Nausée, Vomissements, Insuffisance respiratoire, Peut provoquer un arrêt respiratoire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
- Eau, Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse résistant à l'alcool Poudre sèche,

Moyens d'extinction inappropriés

- Sans limitation

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Des matières combustibles
- Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.
- Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
- Attention au retour de flamme.
- En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

- En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire

- Empêche les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir.
- Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.
- Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.
- Assurer une ventilation adéquate.
- Enlever toute source d'ignition.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent, LCK354 B 3/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-3

Page 4 de 11

Date de création: 04.01.2006

Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Risque d'explosion.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

13. Considérations relatives à l'élimination

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Préventions des incendies et explosion

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Information supplémentaire

Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8 h)	
		5000	9500		VLE (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.
Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent, LCK354 B 3/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-3

Page 5 de 11

Date de création: 04.01.2006

spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

En cas de contact complet:

Matière des gants : caoutchouc butyle

Épaisseur de la couche: 0,7 mm

Temps de pénétration: > 480 min

En cas de contact par projection:

Matière des gants : Caoutchouc nitrile

Épaisseur de la couche: 0,4 mm

Temps de pénétration: >120 min

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE.

Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Tenue de protection antistatique ignifuge

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Type de Filtre recommandé: A

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Risque d'explosion.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	rouge
Odeur:	d'alcool
pH-Valeur (à 20 °C):	7

Modification d'état

Point de fusion:	-117 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	78 °C
Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable
Point d'écoulement:	donnée non disponible
:	donnée non disponible
Point d'éclair:	12 °C

Inflammabilité

solide:	donnée non disponible
gaz:	donnée non disponible

Dangers d'explosion

Non-explosif

Limite inférieure d'explosivité:	3,5 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	15 vol. %
Température d'inflammation:	425 °C

Température d'auto-inflammabilité

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent, LCK354 B 3/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-3

Page 6 de 11

Date de création: 04.01.2006

solide:	donnée non disponible
gaz:	donnée non disponible
Température de décomposition:	donnée non disponible

Propriétés comburantes

donnée non disponible

Pression de vapeur: 59 hPa
(à 20 °C)

Pression de vapeur: donnée non disponible

Densité (à 20 °C): 0,79 g/cm³

Densité apparente: non applicable

Hydrosolubilité: soluble
(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage: donnée non disponible

Viscosité dynamique: 1,2 mPa·s
(à 20 °C)

Viscosité cinématique: donnée non disponible

Durée d'écoulement: donnée non disponible

Densité de vapeur: donnée non disponible

Taux d'évaporation: donnée non disponible

Épreuve de séparation du solvant: donnée non disponible

Teneur en solvant: donnée non disponible

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Peut former des mélanges explosifs avec l'air.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique / Réactions dangereuses : Acide nitrique, Oxydants forts, Dioxyde d'azote, oxydes de métaux, Chlore, Métaux alcalino-terreux

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5. Matières incompatibles

Produits caoutchouteux

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun à notre connaissance.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent, LCK354 B 3/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-3

Page 7 de 11

Date de création: 04.01.2006

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
DL50/orale/rat = 7060 mg

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	alcool éthylique, éthanol				
	orale	DL50 6200 mg/kg	Rat	IUCLID	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 95,6 mg/l	Rat	RTECS	

Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (alcool éthylique, éthanol)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (alcool éthylique, éthanol)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas d'effet connu.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas d'effet connu.

Expériences tirées de la pratique**Observations relatives à la classification**

Pas d'effet connu.

Observation diverses

Pas d'effet connu.

Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	alcool éthylique, éthanol					
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 9268 - 14221 mg/l	48 h	Daphnia magna	IUCLID	

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent, LCK354 B 3/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-3

Page 8 de 11

Date de création: 04.01.2006

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
64-17-5	alcool éthylique, éthanol	-0,31

12.4. Mobilité dans le sol

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'effet connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement.

Code d'élimination des déchets - Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

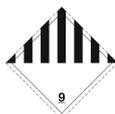
160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

En accord avec les réglementations locales et nationales. Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

- 14.1. Numéro ONU:** UN 3316
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** TROUSSE CHIMIQUE
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9
- 14.4. Groupe d'emballage:** II
- Étiquettes: 9



Code de classement: M11
Dispositions spéciales: 251 340

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent, LCK354 B 3/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-3

Page 9 de 11

Date de création: 04.01.2006

Quantité limitée (LQ):	SP251
Quantité exceptée:	SP340
Catégorie de transport:	2
N° danger:	-
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

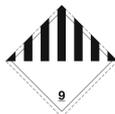
TROUSSE CHIMIQUE

Transport fluvial (ADN)
Autres informations utiles (Transport fluvial)

Non testé

Transport maritime (IMDG)

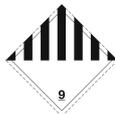
14.1. Numéro ONU:	UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	9



Marine polluant:	-
Dispositions spéciales:	251, 340
Quantité limitée (LQ):	See SP251
Quantité exceptée:	SP340
EmS:	F-A, S-P

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:	UN 3316
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	CHEMICAL KIT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	9
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	9



Dispositions spéciales:	A44 A163
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 kg
Passenger LQ:	Y960
Quantité exceptée:	E0
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	960
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	10 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	960
IATA-Quantité maximale (cargo):	10 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent, LCK354 B 3/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-3

Page 10 de 11

Date de création: 04.01.2006

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT: Non**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

donnée non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans rapport

Information supplémentaire

Ce produit fait partie d'un ensemble. L'information dans cette section concerne l'ensemble comme un tout.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Indications relatives à la directive

P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

2012/18/UE (SEVESO III):

Législation nationale

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Date de révision 26.01.2022

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 3, 7, 11, 15, 16

Date de révision 30.03.2020

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 15, 16

Date de révision 23.08.2017

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 3, 7, 10

Date de révision 20.03.2017

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 11, 14

Révision: 27.03.2015

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2,16

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 9

Révision: 13.03.2014

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 4-16

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul
STOT RE 2; H373	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LCK 354 Silber/Silver/Argent, LCK354 B 3/3

Date de révision: 26.01.2022

Code du produit: LCK354-3

Page 11 de 11

Date de création: 04.01.2006

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)